

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 16 OCTOBRE 2014

Ce CTL du 16 octobre avait pour but essentiel d'acter la fermeture de la Trésorerie de Conflent, et le transfert des missions vers la Trésorerie de Prades. Inscrit à l'ordre du jour, ce point n'a pas été évoqué car l'administration n'a pu présenter dans les temps le projet au CHSCT (Comité hygiène et Sécurité). Il nous a paru utile de vous présenter dans cette publication la genèse de cette disparition.(P2).

Avec les autres sujets abordés, on aurait pu titrer ce compte rendu : le centurion, les ponts, et les missions et en faire une « battle » de citations : « My trade union is pro worker (Mon syndicat est pro travailleur) » de Jean Claude Mailly en réponse aux déclarations récentes à la presse anglaise du premier ministre, contre « Je suis comme le centurion de l'évangile, je vais ou on me dit d'aller » de notre directeur Pascal Bresson .

RÉORGANISATION DE LA CDC

Suite au transfert d'une partie des missions sur le pôle national d'Angoulême, ce service se voit amputé de deux emplois. Les deux agents du service seront maintenus en direction.

En terme de TAGERFIP cela se traduit par une perte de deux emplois de cadre B en direction.

Pour FO, ce dossier a été bien mené, en concertation avec les agents. Cependant, les charges de travail en découlant restant floues, les représentants FO ont préféré s'abstenir.

ILLE SUR TÊT : MODIFICATION DES HORAIRES

Encore une fois le CTL a dû se prononcer sur une réduction des horaires d'ouverture au public, en l'occurrence au CFP Ille sur Têt (fermeture le mercredi après midi).

La direction a conscience que ces fermetures permettent aux agents de ces postes de respirer et de remplir leurs missions.

M Bresson s'appuiera sur la note de Bercy (cf **Accueil**) qui devrait clarifier les pratiques constatées en termes d'accueil du public

FO a constaté une nouvelle fois le recul du service public. L'intérêt des agents étant cependant préservé par ces nouveaux horaires, ses représentants se sont abstenus lors du vote.

TRAVAUX

La direction a fait un point d'étape sur les travaux à Elne et le relogement de la trésorerie d'Argeles.

FO a demandé que les agents soient associés à ces projets , et que leurs avis soient bien pris en compte.

PONTS NATURELS

Les agents des PO ont récemment été amenés à s'exprimer sur les ponts naturels. Les résultats ont confortés, à plus de 90%, les positions défendues par FO : les agents sont favorables aux ponts naturels avec fermeture de l'ensemble des services pour ne pénaliser personne.

FO a demandé les ponts naturels possibles, trois, pour 2015 : 2 janvier, 15 mai, 13 juillet.

Les autres organisations syndicales se sont abstenues.

Ces trois ponts ont donc été actés pour 2015.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

FO a refusé de commenter le rapport d'activité de 2013, les

chiffres ne reflétant pas le quotidien des services, et dénoncé une culture de la statistique et de l'objectif toujours aussi omnipotente dans notre ministère

NOTE SUR LES ARRÊTS DE TRAVAIL

FO a demandé à M Bresson des clarifications sur l'application du délai de 2 jours pour transmettre l'arrêt maladie au service RH de notre direction

Pour M Bresson, on ne pourchassera pas les malades : il est pour une application bienveillante de la note sur les arrêts de travail

PESV2

Des incitations fortes, des lettres de cadrage ont permis de trouver un calendrier réaliste qui permettrait à PESV2 d'atteindre un taux de déploiement de 95 % au premier semestre 2015. Optimiste ?

ACCUEIL

Encore une fois l'organisation de l'accueil de Côte Vermeille a fait débat, le mot bague ayant même été prononcé.

Pour FO on serait plutôt sur une problématique de concordance charge-emploi, qui se pose également dans d'autres services : le « bague de l'accueil » n'existe donc pas qu'à Côte Vermeille, il ne faut pas oublier les trésoreries.

Bercy a donc semblé prendre conscience que les services n'avaient plus les moyens d'assurer l'accueil physique et téléphonique.

Une note a ainsi été envoyée à tous les chefs de services du département pour cadrer les pratiques concernant l'accueil physique. Elle préconise que dans les structures implantés dans des communes de moins de 10 000 habitants, l'amplitude horaire hebdomadaire de réception serait de 16H, de 24H pour celles implantées dans des communes de plus de 10 000. Pour M Bresson, avec en perspective les futures suppressions d'emplois qui vont être annoncées au CTR Emploi du 18 novembre, c'est la seule façon de réussir à faire fonctionner nos services

Dans chaque unité, les chefs de service vont consulter les agents sur les modalités de mise en œuvre de ces nouveaux horaires

Le calendrier est très contraint, et une réponse doit être donnée avant le 7 novembre pour une mise en place au 1^{er} janvier 2015.

CONFLENT : CHRONIQUE D'UNE DISPARITION PROGRAMMÉE

La direction vient d'entamer le processus des disparitions des postes comptables de proximité.

Il y a quelque chose d'inéluctable ... quelque chose de provoqué ... ?.

Focus sur une histoire qui a un arrière goût de déjà vu.....ou un avant goût ...

L'INFORMATION EN PANNE

Et le premier nommé aux disparitions programmées est : Conflent (Villefranche) , qui fusionne avec Prades.

Premiers informés : les élus à qui un courrier a été adressé.

Le personnel de Prades ne l'apprendra que lorsque la direction, avec un certain retard, en avisera le Chef de poste.

On sait bien que l'avis des agents est important.....!!.

La direction qui a entamé tardivement la procédure, la pilote également de façon précipitée. Ainsi, l'examen du projet qui devait être présenté devant le CHSCT, a été décalé au motif de l'impréparation du projet.

Quelle image donne t'on de nos services au président du CHS, qui est issu des douanes ? Vu de l'extérieur, on confond vitesse et précipitation.

POURQUOI ON FERME ?

La Trésorerie du Conflent est dans l'impossibilité d'assurer ses missions, il faut la fermer. Logique ?

Pas tout à fait.

La DGFIP a laissé un cadre A tout juste sorti de l'école dans un poste à la gestion délicate. Il y avait pourtant un précédent : en 2011, le chef de poste sorti de l'école n'avait pas résisté .

Situation aggravante: le manque de personnel.. Comment faire fonctionner un poste quand il n'y a (ou quand on n'y met) personne ?

La prise de conscience a été trop tardive et malgré les efforts de la direction de redéployer l'équipe de dépannage, le constat est là : il y a un manque chronique de personnel dans ce poste.

Le manque d'attractivité de cette zone géographique se pose pour toute la RAN de Prades : on ferme Villefranche parce que personne ne veut y aller.

En déplaçant le problème 7 kms plus loin espère-t-on le miracle ?

Pour **FO** il faudrait envisager une refonte de la RAN de Prades, tenant compte de ses spécificités territoriales, et permettant aux agents d'éviter le risque de se retrouver trop loin de leurs souhaits, en situation d'isolé.

QUELS MOYENS POUR LA FUSION ?

Selon la direction il y aura un transfert de postes théorique A B C.

Que ce soient les élus, le personnel où **FO**, le discours est toujours le même : pour réussir cette fusion il faut du personnel.

La direction indique qu'elle met tout en œuvre pour résoudre le problème mais tape en touche : il faut voir avec l'arbitre de la direction générale. Du coup, la touche n'est pas droite, et la mêlée qui s'ensuit s'écroule. A qui la faute ? À l'arbitre..

Dans une récente réunion de travail avec les syndicats, la direction, a précisé qu'il y aurait au cadre A de Villefranche et deux ALD cadre B.

Du personnel certes, mais le statut même de l'ALD (mise à disposition par le directeur). peut laisser planer le doute sur la pérennisation de ces emplois sur Prades.

Si l'on peut constater la volonté de la direction locale de solutionner au mieux les problèmes, elle ne peut poser qu'un sparadrap sur une grosse fracture.

ET L' USAGER ?

Le mécanisme décrit illustre bien ce que **FO** dénonce depuis longtemps : le démantèlement du service public de proximité, la mise en cause de la ruralité.

Le CFP de Prades couvre géographiquement le territoire qui va de Prades à Mantet et de Nohèdes à Casteil .

Certes, comme le dit l'administration , vu le nombre d'habitants de ces communes, le nombre de mécontents ne sera jamais bien grand. C'est bien le reflet du peu d'intérêt que représentent les petites communes, et un facteur d'aggravation de la désertification.

PERSPECTIVES

De façon plus générale, cette approche de la gestion du personnel interpelle. Tout cela préfigure de l'avenir de notre administration dans le département, car Prades n'est pas un cas unique.

Il est devenu constant que les fusions de petites structures vers des plus importantes facilitent la gestion des missions, des personnels et de leurs conditions de travail. Pour s'en convaincre, on laisse pourrir la situation des petits postes et l'on constate leur état de délabrement pour mieux justifier ces fusions.....

Une tendance que **FO** relève et combat à l'échelle nationale : la direction générale a pour projet de faire disparaître toutes les trésoreries dont le chef de poste a le grade d'inspecteur.

Ainsi, territorialité et proximité, ont disparu des radars de la fonction publique d'état.

Que se passera t'il pour 2015 quand il s'agira de répartir les 15 suppressions d'emploi dans le département ? Comment cela va-t-il être annoncé ? Où va t'on trouver le surplus d'effectif : Dans les effectifs estimés pléthoriques de la direction ?

La confédération **FO** restera vigilante. à tous ses niveaux de représentativité

Dès lors, les points évoqués au cours du CTL, la réorganisation de la CDC, les horaires d'Ille, la fermeture de Conflent, l'accueil, sont bel et bien symboliques du futur de notre ministère : fermetures au public, fermetures de sites et réorganisations de services, sont les seules solutions pour faire face aux suppressions systématique d'emplois que subit notre ministère

M Bresson va plus loin. Pour lui « on ne pourra pas ne pas toucher aux missions pour continuer à fonctionner ».

Son discours a au moins le mérite d'être clair.

Vos représentants FO au CTL

Ariel SALA ariel.sala@dgfip.finances.gouv.fr

Frédéric FERRER frederic.ferree@dgfip.finances.gouv.fr

France LEROY france.leroy1@dgfip.finances.gouv.fr

Bernard MARTI bernard.marti@dgfip.finances.gouv.fr

Claude MICOLAU claudemicolau@dgfip.finances.gouv.fr